

Conseil d'administration  
du 7 avril 2010  
Point n° 4

PARCS NATIONAUX DE FRANCE

Conseil d'administration

Séance du 7 AVRIL 2010

Délibération n°2010-07

Approbation du bilan social 2009

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L.331-29, R.331-23, R.331-38, R.331-40, R.331-41, R.331-42 et R.331-81

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

Approuve le bilan social 2009 de l'établissement public PARCS NATIONAUX DE FRANCE.

Le Président  
du conseil d'administration

Jean-Pierre GIRAN

Transmis au  
Commissaire du  
Gouvernement le

*Jean Pierre Giran*  
7.04.2010

Le Directeur,

Jean-Marie PETIT

Publié au Recueil des  
Actes Administratifs le

23 AVR. 2010

*A Soaner*